

## Médecin Spécialiste

■ **Champ d'action :**

Handicap (PH)

■ **Pour le site :**

ITEP Flandre - ITEP (Institut thérapeutique éducatif et pédagogique)

189 bis boulevard Faidherbe  
59280 Armentières

L'ITEP Flandre accueille des adolescents affectés de troubles psychologiques avérés qui perturbent leur scolarisation, les relations familiales, la vie sociale.

■ **Mission :**

Sous l'autorité hiérarchique du directeur, le médecin psychiatre exerce au sein d'une équipe pluridisciplinaire composée d'éducateurs spécialisés, psychologues, enseignante spécialisée.

Il assure la coordination clinique et thérapeutique en lien avec le Chef de service éducatif (synthèse, admission des usagers, indications thérapeutiques, suivis individuels).

Il contribue à la réflexion clinique en lien avec l'équipe cadre et thérapeutique, et est soutien des équipes dans l'accompagnement des parcours des jeunes accueillis.

■ **Profil recherché :**

Diplôme : DESS Psychiatrie exigé

Expérience : Oui

Permis B : exigé

**Compétences requise :**

- Capacité à établir le protocole médical du service en lien avec la direction

- Assurer la coordination du projet de soin.

- S'inscrire dans une dynamique de travail interdisciplinaire et partenariale

- Capacité de soutien aux professionnels du service

- Intérêt pour le travail institutionnel, pour le travail en équipe pluridisciplinaire et le travail en réseau.

CCN66

L'établissement est soumis à l'obligation vaccinale Covid.

Localisation du service : ITEP Flandre 189 boulevard Faidherbe 59280 ARMENTIERES.

Envoyer CV + Lettre de motivation à Madame la Directrice de l'ITEP

ITEP Flandre 189 boulevard Faidherbe 59280 ARMENTIERES

mail : fmonneau@lasauvegardedunord.fr

**Poste à pourvoir le 07/11/2022**

- **Type de contrat :** CDI Temps partiel - Volume ETP : 0.20
- **Modalités de réponse :** CV + Lettre de motivation  
Les candidatures comportant CV + Lettre de motivation seront adressées avant le 21/10/2022
- **Date d'émission :** 21/01/2021
- **Référence :** 2101211325PH